

Les ruraux et l'acculturation post-indépendance en Algérie

BENGUERGOURA Chérif
Département de sociologie
Université d'Alger

Avec l'Algérie nous avons un exemple de pays qui a connu tout au long de son existence des rencontres avec d'autres cultures. Dominantes en règle générale, celles-ci s'efforcent de prescrire à chaque fois d'autres usages, préceptes, moeurs, bref de nouvelles normes de conduite.¹ On conçoit aisément que ces occurrences constituent, aux yeux de la population rurale autochtone, une contiguïté culturelle brutale, voire violente. Le constat est relevé dans les situations de choc colonial où le heurt des cultures est plutôt abrupt². L'acculturation tourne, dans ces conditions, à la confrontation de l'individu et de son groupe à l'autre qui les pousse à s'intégrer dans sa culture. L'autochtone en vient en même temps à prendre conscience de la nécessité de puiser dans la culture de l'autre autant les moyens de subsister³ que ceux permettant de vivre sa propre culture.⁴ La culture originelle prend là l'allure d'une subculture qui, à l'égard des valeurs dominantes, tend d'ailleurs à fonctionner comme contre culture.⁵ Plus que de simples remuements, il en résulte en fait généralement un processus de bouleversement, voire de perte de l'identité culturelle.

1. La culture d'un groupement social comprend, outre les représentations et l'imaginaire, les croyances partagées autant que des savoirs, des usages, des habitudes et des pratiques acquis par l'expérience et transmises à l'intérieur du groupe d'appartenance. Or cette transmission se trouve déjà altérée par le simple fait de la présence de la culture de l'autre.

2. Tel est le cas par exemple du duel culturel durant la colonisation française, dont le caractère violent est relaté entre autres par Y. TURJIN: Affrontement culturels dans l'Algérie coloniale. Ecoles, médecine, religion, 1830-1880. Paris, éd. Maspéro, 1971. Voir aussi plus récemment M. BOUKHOBZA: Rupture et transformation sociales en Algérie. Alger, éd. opu, vol. I, 1^{ère} partie, 1989, pp 21-124.

3. Des anciens espaces tel le souk, dans le cas du Maghreb, jouent le rôle de carrefour entre les deux cultures en présence. Se développe un langage hybride, né de la nécessité de communiquer entre occupant et dépendant.

4. Voir sur ce point BELLIL R. : Les oasis du Gourara(Sahara algérien). Paris-Louvain, éd. Peeters, 1999, 307 p et entretien dans la presse nationale, quotidien El-Watan du 23 juill. 2008.

5. Est diversifiée en fait la réaction au choc colonial. Elle peut exprimer soit un sentiment d'infériorité(complexe réducteur), soit la voie ouverte au mimétisme soit enfin l'entretien d'une spécificité. Ainsi celle-ci, révélée par la religion, la langue et la culture chez BEN BADIS A.(Réponse à F. ABBES. In Revue Ach-chiha', 1936), renvoie, selon SENGHOR L. S, davantage à la race.(Ou'est-ce que la Négritude?, Déclaration, 1970)

Il importe de souligner qu'avec l'avènement de l'Etat national⁶, ce "voisinage" culturel, loin de se dissiper, continue. Il laisse néanmoins voir un contexte nouveau; celui des rencontres tempérées liées aux actions de développement de la situation post-indépendance. La situation de contact est rendue davantage intensive, avec un déploiement de l'action publique dans les divers secteurs. Les options doctrinaires qui inspirent désormais les politiques du nouvel Etat se révèlent salutaires pour les populations jusque là marginalisées. Il reste que les populations rurales, si elles accueillent favorablement l'offre de commodités, ne partagent pas nécessairement une communauté de vision avec le discours de la nouvelle entité politique.

Cessant d'apparaître comme un face à face frontal⁷, les conjonctures post-indépendance représentent généralement certes, sur ce plan, un vis-à-vis plutôt modéré, voire prudent. L'agent rural sentira cependant toujours un autre regard peser sur lui. C'est dire que c'est là en fait une situation sociale douée d'une interactivité accrue. Il convient donc de s'appesantir sur le fait interculturel propre au contexte post-colonial. Renvoyant au phénomène des construits collectifs, la notion de culture représente en fait une réalité complexe. Aussi limitons-nous juste à la subjectivité des agents et aux changements qui touchent donc leur attribution du sens aux relations avec les autres. L'examen se borne à comprendre comment se réorganise la sémantique rurale dans le cadre des relations liées à l'activité collective de la production agricole.

Il y a lieu de se demander surtout quel change intervient dans la relation entre les ruraux et l'action, engagée en leur direction, d'un Etat autochtone, doté d'une légitimité sociale et souvent émetteur d'une vision d'avenir. Qu'en est-il de tout ce processus d'acculturation dont le propre est bien de mettre face aux valeurs qui animent aujourd'hui les populations rurales⁸, l'action publique opérant plus que jamais comme lieu de diffusion de nouveaux standards? Pour tenter une réponse, il convient de s'attarder bien plus sur la trajectoire de ce contact culturel, en se demandant notamment jusqu'à quel point ce récent parcours des ruraux dans le cas de l'Algérie exclut, voire refoule le contraste culturel qui a prévalu jusque là?

6. L'Etat national constitue une forme d'autorité centrale dont le signe distinctif est d'être un souveraineté issue de la population. On y relèvera également la volonté de récupérer nombre de caractères de l'Etat moderne

7. Cela n'exclut pas pour autant sur le long terme l'émergence de discordes d'ordre culturel. On relèvera la contestation « morale » contenue dans le conflit politique et la conflagration apparue dès le début des années 90 en Algérie.

8. Ou peut-être de la population des zones classées rurales.

L'ensemble rural en Algérie, loin de venir, quant à lui, s'aligner sur un quelconque archétypes⁹, s'est fait malgré cela à un habitus particulier. Aujourd'hui, le "vieux être maghrébin", ancré à un héritage culturel, se trouve sans doute atténué, voire même rapetissé à une simple fraction de l'ensemble social.¹⁰ De ce dernier, il arrive néanmoins, en dépit des secousses et perturbations antérieures, à faire un legs d'une grande durabilité. Maintenus au milieu de choses qui tombent dans l'oubli, les valeurs conservées sont en fait loin d'empêcher l'histoire rurale d'être une suite d'adaptations.¹¹

Aujourd'hui la condition rurale, certes comparativement plus uniforme, se révèle pourtant, par nombre d'aspects, assez diversifiée.¹² Aux différences géographiques¹³, se greffent les effets de l'histoire.¹⁴ Il reste que l'examen ne peut intégrer ces

9. Tel par exemple celui de paysan, mode d'existence rurale assez présent dans les zones écologiques tempérées. Pour H. MENDRAS, le fait paysan est une réalité observable davantage en Europe occidentale (Sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie. Paris, éd. A. Colin, 1976, 235 p.) Selon le géographe P. GEORGES, les ruraux en Europe occidentale ont durant longtemps formés une classe sociale, comparée souvent au sous-prolétariat d'origine étrangère. Ils sont aujourd'hui, suite à la pénétration des modes de vie urbains, de plus en plus animés par un sentiment de frustration. Cf. Le fait rural à travers le monde. Paris, éd. puf, 1956, 389 p et Sociologie et géographie. Paris, éd. puf, 1966, 215p.

10. Les coutumes, les habitudes, les pratiques, les usages mais aussi les adages propres aux différentes aires rurales subissent aujourd'hui une certaine désarticulation, liée principalement à une dispersion des populations. Si celles déplacées vers les espaces urbains s'évertuent à perpétuer l'héritage transmis, celles restées sur place subissent quant à elles l'emprise du flux du mouvement d'urbanisation.

11. Sans exclure la réalité de constitution au cours de l'histoire d'une personnalité de base, cet héritage correspond à un système de valeurs en édification continue, subissant inévitablement des remodelages au contact des cultures rencontrées.

12. La diversité rurale apparaît au travers au moins les variables de l'espace (population sédentaire, partiellement sédentaire, nomade), de la résidence (populations sur place/déplacée, domicile en zone rurale/en zone urbaine), du lien à la terre (régimes et statuts fonciers) et de la profession (activité agricole/poly activité/non agricole).

13. Pour une part importante, les différentes aires rurales puisent jusque là leurs traits distinctifs dans les conditions géographiques et climatiques (zones arides, semi-arides et tempérées).

14. A la mobilité des communautés se sont greffés de récents mouvements d'émigration qui, prenant l'allure d'un exode chronique, dépeuplent depuis près de deux siècles les campagnes. Succédant aux actions coloniales, le rush au lendemain de l'indépendance vers les villes et l'insécurité qui affecte plus récemment nombre de régions, accélèrent le mouvement de désertion de l'Algérie rurale. A côté d'un taux de peuplement d'à peine 20 habitants au kilomètre des Hauts-Plateaux et des zones habitables du Sud, nous relevons au Nord un mouvement de descente des sommets montagneux, avec maintien sur les bas espaces immédiats et l'agrandissement des agglomérations rurales (plaines littorales et collines attenantes). Mais c'est une pratique rurale tronquée qui accompagne cet étalement. A l'intérieur des agglomérations urbaines, dans les banlieues et les bourgs limitrophes où elles se sont implantées, les populations essaimées s'attachent à recréer la vie antérieure tout en s'adaptant à de nouvelles règles sociales.

particularités, se limitant à la tendance globale de l'accueil et au traitement campagnards à l'action publique et à ses à répliques. S'agissant de mesures agricoles durant ces dernières décennies en Algérie, il y a lieu de distinguer deux moments, celui lié à l'optique d'un développement autocentré et celui actuel, axé sur la régulation par le marché. L'examen ne présentera là aussi que des éléments encore épars de réflexion, tenant pour l'instant à quelques indices autour du rôle rural, de l'équilibre du statut et des poussées normatives.

Rôle assigné et interprétation rurale

Ressortent invariablement, et quelque soit la nature du contact culturel qui peut imprégner la réalité sociale, deux niveaux d'attentes. Ainsi, au rôle, entendu au sens d'attentes vis-à-vis de l'agent social émanant des autres (individu, groupe, collectivité, institution, organisation), fait écho le statut en tant qu'attentes également, provenant cette fois de l'agent en direction des autres. Réagissant l'un sur l'autre, ces deux plans ne peuvent manquer d'installer les agents ruraux, dans un mouvement incessant de repositionnement social. C'est dans l'influence réciproque de ces deux paliers d'attentes que se situe finalement une part non négligeable des mécanismes du processus interculturel.¹⁵

En ce qui concerne la première période, la puissance publique, guidée par la perspective socialiste de développement agricole, assigne aux ruraux, sollicitées sur les terres publiques, tout d'abord un rôle de travailleur. Se révèle en fait en arrière-plan la confiance dans le concours du travail rural à la réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire, option du moment. C'est en sa qualité de fondé de pouvoir de la nation, reconnue propriétaire de ces terres, que l'Etat national appelle, pour leur mise en culture, au labeur et à la dépense d'énergie de ces ruraux. Le droit de décision attribué dans les textes, étant une prérogative en réalité limitée, voire éclipsée en raison notamment des interférences d'une multitude d'intervenants, ne fait que confirmer, en s'adressant aux ruraux, une attente spécifique de travail d'exécution.

La prescription étatique, durant cette phase, comprend une autre tâche qui a rapport à une fraction seulement de l'ensemble rural. Des plus engagés est attendue en effet une mission d'interface social. Partageant les mêmes valeurs rurales locales, ces derniers s'exercent à recevoir et transmettre à leurs confrères ouvriers les orientations, celles provenant de la hiérarchie administrative. Il faut savoir que la composante rurale, érigée au rang d'artisan de la libération nationale, jouit au lendemain de l'indépendance de toute une reconnaissance sociale. La dette se traduit

15. "L'interaction entre les individus" affirment S. MOSCOVICI et M. HEWSTONE.- De la science au sens com-mun. In Psychologie sociale. S/dir. S. MOSCOVICI, Paris, puf, 1990, pp 539-566.

par un ensemble de devoirs à la charge du nouvel Etat, honorés sous forme de facilités d'accès et de participation à la gestion publique. C'est ainsi qu'au nombre de ceux jouissant de la légitimité historique est confiée une mission d'animation locale. Procédant de la caution, de la confiance autant que de l'acquiescement d'un passif, cette mission de mobilisation et de gestion compose l'autre attente étatique à travers laquelle un segment rural se voit de cette façon chargé en titre du rôle de médiateur.

Ce qui importe surtout de relever est que ces missions basculent souvent dans la spirale des prélèvements qui prend, tout au long de cette première période, l'allure d'un véritable mouvement de foule. Surgit au sein de l'espace public un accommodement à une demande toute récente qui fait de l'employé le vecteur d'une offre furtive. L'occupation de travail, chez le travailleur agricole, vient ainsi s'entrelacer avec une action d'offre en direction de tout un entourage. Se dévoile une sorte de conformité à la demande des familiers et tout un voisinage. Prolongée quelquefois en lieu de rétention, la tâche d'animation rurale, tend à se prêter encore d'avantage à cette extension de rôle. Se développe une circulation médiatisée, portant la marque d'un échange personnalisé, où l'actif agricole sur les terres publiques s'impose finalement comme tiers intervenant. La portée du "portier" posé entre le travail hors foyer, le groupe primaire et les flux extérieurs s'élargit de la sorte pour constituer en même temps un pivot entre l'unité collective agricole et les appels des alentours.

Au cours de la deuxième période, le changement de perspective à l'avantage de l'option du libre échange¹⁶ ne peut manquer de pousser au changement dans l'orientation des tâches rurales. Inaugurée en 1987, règlementée en 2000 dans le cadre du plan de développement agricole (PNDA)¹⁷, tranchée enfin récemment avec la loi d'orientation agricole(2008), l'alternative adoptée, ouverte à un éventail rural plus large, représente une réalité plus variée, laissant apparaître au moins trois situations.

- D'abord l'ensemble trié¹⁸ des anciens travailleurs agricoles occupés sur les terres publiques¹⁹, organisés désormais en groupes restreints appelés

16. La transition à l'économie libérale est proclamée dès 1989. Si l'échange marchand ouvert est exploré comme une voie d'insertion à la dynamique de l'économie "mondialisée", ce passage a connu, selon les économistes, plu-sieurs phases, dont celle marquée par l'intervention du FMI(plan d'ajustement structurel(PAS) et rééchelonnement de la dette contractée : 1994-1998). A partir de 1999 sont retenus deux plans de relance économique axés plutôt sur l'investissement étatique.

17. Devenu après 2002 « plan de développement agricole et rural »(PNDAR).

18. Occupés jusque là sur les terres publiques, ces anciens ouvriers agricoles ont du, à cette occasion, se séparer des «travailleurs âgés», relayés néanmoins, dans certains cas, par un descendant direct.

19. Détenant désormais un droit de jouissance perpétuelle, transformé depuis en un droit de concession.

exploitations agricoles collectives(EAC) qui, bien que bénéficiaires à égalité de droits de propriété et de jouissance des membres sur les facteurs de production ne sont rendus responsables qu'à des degrés divers. Tout en déléguant à l'un des membres la tâche de gestion, ils ont en effet reconduit l'ancienne division du travail. Dévolue au membre chargé des relations extérieures, cette mission, controversée au début devient tolérée avec l'évolution des groupes en unités plutôt familiale.

- Ensuite une catégorie plus jeune souvent instruite, attirée par le bénéfice des terres publiques se voit coopter directement par l'Etat à la tâche de gérance. Qu'il s'agisse cependant d'exploitations agricoles individuelles revenant à un jeune diplômé(EAI), d'associations d'anciens travailleurs(EAC) ou de groupe de mise en valeur constitués autour d'un jeune dirigeant, égalité des droits d'un côté et opposition entre savoir immédiat/savoir scolaire de l'autre ont un effet cumulatif contrariant sur la tâche de pilotage de l'unité.

- Enfin, depuis l'avènement du "plan national de développement agricole"(PNDA), l'exploitants agricole privé, resté jusque-là souvent tributaire de l'environnement immédiat, est convié à une collaboration pour une mise à jour de l'unité d'exploitation.

Sont présents, au vu des deux facteurs de l'expérience de l'emploi public des travailleurs et de l'intervention familiale, les trois types d'articulation probables : concomitance de l'expérience publique de l'emploi et intrusion familiale(cas I), expérience publique sans ingérence familiale(cas II) et à l'inverse concours familial à l'exclusion de l'expérience publique(cas III).²⁰

Pour l'instant il importe davantage de noter que l'agent rural est désormais en général quêté en tant qu'exploitant, responsable de la mise en oeuvre de la structure productive et comptable de ses choix. Celui-ci est dorénavant mis en situation de pouvoir de décision. Chez ce dernier, situé dès lors autrement dans la division du travail, le mobile de la rémunération pour l'exécution du travail s'estompe au profit d'une autre raison, celle du bénéfice tiré du jugement, de l'intervention et du risque. Reflétant en fait, sur le plan global, le passage de l'objectif d'autosuffisance de la collectivité nationale à l'optique de sécurité alimentaire, telle que régentée par les échanges internationaux. Cette seconde assignation vient de fait impliquer l'agent rural, accompagné néanmoins durant la phase de lancement en cours, dans la circulation marchande et la sanction par le marché.

Entraîné dans une nouvelle perspective agricole, l'agent en question se trouve en même temps charrié dans des rationalités incluant offres étatiques de financement et d'accompagnement. Aux yeux de l'Etat quémandeur, il fait figure de responsable en

20. Pour plus d'indications voir tableau en annexe.

phase d'apprentissage, guidé, épaulé et suivi.²¹ Les opérations d'intervention extérieure à l'unité d'exploitation, davantage techniques, consistent à suivre l'essor de l'entreprise agricole. Elles rendent de fait inutile, voire improductive, l'action de mobilisation recherchée précédemment. S'imposant dès l'instant comme attente exclusive de l'autorité publique, la conduite de l'exploitation agricole orientée vers le marché relègue, voire écarte celle de l'animation.

Cependant, là aussi, la fonction de gestion étant tributaire de l'environnement déployé autour de l'unité agricole, la nouvelle besogne attribuée ne peut manquer d'inclure tout l'arbitrage qui revient à l'agriculteur. Dans son intention d'accéder pleinement au rôle dévolu, ce dernier réclamera de l'Etat une action apte à repousser désormais l'échange personnalisé déployé jusque là. Ce dernier est depuis considéré comme un facteur de coût, de lenteur et d'aléa.²² L'agent rural sollicité vient de nouveau satisfaire à sa manière la vocation de gestionnaire nouvellement requise. Auparavant assorti tant à l'occupation de travail manuel qu'à la mission d'animation, l'échange médiatisé apparaît à présent comme une contrainte à l'agent rural proposé désormais à une autre charge. Celui-ci s'ajuste au nouveau rôle de gérance en situant les entraves à l'échange marchand anonyme, pour l'effacement desquelles est revendiquée la contribution de la puissance publique.

S'aventurer dans la mission de gestion réclame de l'agent rural de considérer aussi sa relation au groupe parental. Il y a lieu de relever à ce niveau que les rôles proposés aux ruraux tout au long de l'ère post-indépendance se découvrent assez suggestifs d'une certaine individualisation. Il est vraisemblable qu'aux yeux d'une partie de la population agricole, particulièrement celle intéressée par les offres du PNDA, incluant la catégorie appelée à se suffire auparavant du seul revenu de travail, les jeunes diplômés et bien d'autres catégories rurales, l'Etat national se présente à présent comme un nouveau partenaire. C'est même en qualité d'associé de rechange qu'il apparaît aux yeux d'une partie des candidats à cette mise à niveau agricole. On peut relever que d'ordinaire, la nouvelle injonction ne vient point délier le membre de son groupe d'appartenance. Il reste que ce dernier se trouve néanmoins assez souvent mis à contribution autrement que par le passé. De moins en moins invité à procurer de la main d'oeuvre²³, le groupe

21. L'autonomie induit certes une vaste responsabilité où, absolument, l'agent rural est requis de répondre de ses actes et de ceux du personnel dont il a la charge. La tâche comporte en fait, en même temps que l'obligation des résultats, le devoir de respect des clauses (de suivi et de délai).

22. C'est là un champ d'échange qui a constitué, particulièrement en première période, un centre d'intérêt pour tous les segments de la population. Il surgit comme vecteur de mobilisation soit dans le sens d'imposition dudit échange soit à l'inverse dans le sens de son atténuation.

23. Des études récentes menées sur des exploitations de statut public-collectif et privé-familial ont montré une préférence, concernant un ensemble de travaux, pour la main extérieure. Voir à ce propos les travaux d'étudiants réalisés dans les régions de Kabylie et du Sahel (mémoires de fin de licence, département de sociologie, Université d'Alger, décennie 1991-2000).

parental est activé plus fréquemment en tant que pourvoyeur additionnel. Il est le plus souvent réclamé au début du contrat d'investissement dans le but de fournir le complément exigé²⁴ de l'assistance financière publique.

Ce qui importe ici de souligner c'est l'à-côté, voire l'indétermination de l'agent rural quant à son identification au rôle assigné. Nous relevons en effet cette disposition à accomplir la tâche selon une ligne, à chaque fois, assez différente de celle exigée. Le temps de travail abrégé à la limite tolérée, durant la première phase, doit laisser place au temps de prélèvement. Négociée est la responsabilité attribuée en deuxième phase, conditionnée à la fois à l'élargissement de la responsabilité publique et à toute une gestion de l'immixtion familiale. L'agent rural interprète en fait son rôle. Ce dernier se trouve en fait transposé dans une logique assez différente de celle prescrite attendue. Il se trouve assumé de façon reconstruite. En fait l'agent rural ré-introduit de cette manière du sens dans les attentes des autres à son égard. Il œuvre à requalifier la place sociale accouplée de la sorte au rôle assigné.

Foyers d'attentes et statut social en équilibre

Convergent ainsi vers l'agent rural une pluralité d'attentes. A l'emboîtement, constitué jusque là par les recommandations advenant des paliers du cercle familial, du lignage, du douar(ou bourg) et du arch, vient se greffer, et peut-être même se substituer, un ensemble plutôt éclaté de foyers d'attentes. L'agent rural se trouve, par les appels émanant à la fois de la parenté, plus récemment de l'Etat et, de l'entourage, lié à des fidélités plurielles.

Si le foyer étatique apparaît comme force motrice quant à l'organisation actuelle des attentes rurales, c'est moins comme opérateur direct (employeur, soutien à l'investissement agricole) qu'en tant que nouveau centre de la récompense. Les ressources, matérielles et/ou immatérielles²⁵, généralisées et/ou particularisées²⁶, accordées, en guise de compensation du rôle dévolu, fixent, outre les moyens d'existence, un champ de redéploiement social.(Cf. Schéma I) Siège substantiel de la récompense, l'espace de l'action étatique compose également un lieu d'intervention seconde des ruraux²⁷, appelés ainsi à re-spécifier leurs propres attentes vis-à-vis des autres.

24. Une contribution dite « apport personnel » du candidat à une opération d'investissement du PNDA est exigée en guise d'engagement.

25. On peut en réalité distinguer trois types de ressources: Les espèces et biens allouées à titre de rétribution directe désignent des dotations d'ordre matériel. A cela s'ajoute deux types de ressources davantage immatériels. Aussi avons-nous d'un côté l'appréciation portée par les autres(réputation, prestige, honneur, considération) et de l'autre l'expansion des relations avec d'autres, utile pour le recueil d'informations et, l'ouverture sur d'autres horizons.

26. C'est toute la différence entre une récompense étendue à l'ensemble des personnes et celle différenciée au moyen de caractères distincts et selon la personne.

27. Au sens d'intervention dans le fonctionnement et les règles en cours.

**Tableau I: Répartition des récompenses selon le type et les foyers d'attentes.
(Indicatif de l'existence tendancielle du type de récompense, le signe x est
doné ici à titre de comparaison.)**

foyer d'attentes type de récompense		foyer Etat	foyer famille	foyer entourage
matériel	immédiat	x		
	différé		x	x
immatériel	considération			x
	relation	x		

Structurante est en effet la dualité qui, durant la première période, singularise le foyer étatique. Au poste de travail se greffe le fait de l'emplacement, comme lieu d'accès rapproché à la distribution administrative des biens. Si du travail, l'agent attend de l'Etat la contrepartie du salaire, de l'emplacement il attend du reste des foyers d'appel une compensation incluant des récompenses matérielle et immatérielle.²⁸ L'emplacement, en faisant de l'agent occupé un acteur de l'échange personnalisé, donne de fait à l'emploi public son caractère positionnel. A partir de cette posture, l'agent rural redéfinit ses requêtes à la famille²⁹, comme à l'entourage, devenus demandeurs de sa médiation L'accès à l'aide de l'Etat³⁰, au cours de la seconde phase, tend à constituer une autre lati-tude apte à inspirer chez l'agent une conduite distincte quant aux attaches parentales.(Cf. Schéma II)

28. Dans ce re-traitement des tâches nous retrouvons celui des attentes de l'agent, s'étendant ainsi aux autres lieux d'appel. L'égard à la parenté recoupe par exemple le respect de ses exhortations plus chez le jeune héritier, assurant la relève de l'exploitation, que chez le jeune rural diplômé, attiré d'emblée par l'aide publique.

29. Faisant presque l'impasse sur le revenu de travail, le groupe familial refaçonne en effet ses sollicitations à l'égard du membre installé une autre condition.

30. A l'accès à l'aide financière et au progrès technique s'ajoute parfois, à travers notamment la récente optique pour la concession et la politique de mise en valeur, des dotations en terre et en eau.

Tableau II: Rangement de la compensation de l'agent rural concerné par les attentes de l'Etat selon la période, le niveau du rôle (posture) et le type de récompense. (La contrepartie espérée est scindée en fractions perçues directement du foyer étudié et parts tirées des autres foyers.)

période	posture	récompense			
		matérielle		immatérielle	
		perçue	tirée	perçue	tirée
I	poste travail	salaire			
	emplacement		profit d'échange		notoriété relations
II	aide externe	finance technique			
	acteur interne		(1)		relations

(I) Seul l'apport dit « personnel » accordé, durant cette période Par le groupe familial est relevé.

Les inflexions que l'agent rural fait subir au rôle attribué par l'un et l'autre des foyers d'attentes traduisent un exercice d'actualisation de ses propres attentes. Diverses, ces accointances assortissent finalement une marge de façonnage du rang social. L'individu rural, lié en première phase à la norme publique, vient néanmoins se mirer dans le regard de l'entourage.³¹ Conforté ensuite par l'aide extérieure, il s'initie à une mise en concurrence des préoccupations familiale et étatique.

C'est situé donc entre divers lieux de sollicitation, anciens et nouveaux, que l'agent est mis dans une perspective de confection de sa place à l'intérieur du tissu social. Il puise cette faculté de re-qualification de sa particularité sociale en s'adonnant à des réaligements, celles-ci s'effectuant avant tout par conversion des attentes de divers foyers. L'acteur rural se connecte à un foyer tout en éludant sa finalité en vue précisément d'une connexion similaire à un, ou plusieurs, autre lieu d'appel. Chaque conjoncture, à l'échelle de l'agent, tend à fixer plus particulièrement par ailleurs la servitude des prétentions d'un foyer aux autres intentions existantes. Ainsi, de l'action de retournement, en première phase, du projet étatique autour des subites sollicitations de l'entourage passons-nous à l'adaptation des visées familiales aux nouvelles prévisions étatiques.

L'agent, en tenant à cet incessant ajustement des appels, s'adonne en réalité à la mise à jour continue de ses propres aspirations. De la « mixtion » de ces convocations surgit, chaque fois, une rallonge des récompenses. Dans ce supplément d'acquisitions se décèlent des ressources de nature diverse. En première phase, l'offre parallèle à

31. Et, partant dans celui de son groupe d'origine, devenu une auréole de cet entourage.

partir de l'espace public, injectant l'agent dans le mouvement de la médiation sociale, majore la rétribution de travail à la fois de rentrées commerciales et d'un fonds relationnel. A l'étape suivante, le partenariat avec l'Etat porte une variation de la situation interne du membre familial agricole, accordant désormais une latitude d'action au sein du groupe parental.

Ce recentrage par extension de ressources participe bien à une restructuration du statut social, mixant chez le même agent plusieurs potentialités. A la ressource, d'ordre matériel, liées à une source initiale d'injonction, s'adjoignent des ressources, simultanément matérielles et matérielles, accordées en compensation par d'autres attentes. Et l'enjeu même des ressources matérielles renvoie en réalité moins au simple apaisement immédiat de besoins qu'à la jouissance d'une position en mesure de traduire une proposition d'offre. Le relationnel et le signe constituent les types de ressources qui comptent en fait bien plus que des ressources nettement matérielles. La rétribution de travail s'étire, tout au long de la première période, du côté des possibilités constituées dans l'arène des attentes de l'entourage.³² Au parent agricole, le soutien public communique en même temps liberté individuelle et ascendant familial.

Socialisation et emmêlement normatif

Engagé donc dans un emmêlement de points d'appel, l'agent rural se livre, en compagnie d'autres, à un exercice d'accommodement à diverses règles.³³ Expérimentant concurremment d'autres champs de socialisations, il acquiert une latitude d'agir tour à tour sur les appels étatique et familial. Ainsi, sollicité par l'Etat mais partiellement socialisé à cet effet, il reconstruit les règles de conduite, en vue de s'accorder, souvent de manière tout aussi incomplète, aux valeurs des autres appels. C'est mis finalement dans une situation d'incongruité avec les préférences de toutes ces forces d'appel que celui-ci en vient à ambitionner des attributs sociaux. Prenant donc forme dans cette compensation étendue³⁴, le statut, loin de se ranger aux attentes "novatrices" de l'Etat³⁵, procède d'une mise en jointure des appels.

Mis en situation d'immersion, l'agent rural, par l'observation, l'imitation autant que par la répétition, vit un processus d'acquisition de pratiques, d'attitudes, de

32. L'élargissement en question renferme certes tout le respect et la solidarité de l'auréole parentale.

33. Nous sommes loin de la situation d'une ligne exclusive de socialisation où le rôle, attaché au modèle normatif, définit quasi-exclusivement l'identité sociale, comme tend à l'affirmer LINTON R.: *Le fondement culturel de la personnalité*, (1945), tr. fr., Paris, éd. Dunod, 1978, 138 p.

34. Le niveau des aspirations se trouve bouleversé dès lors que s'estompent aussi et en même temps l'ancienne distinction d'appartenance parentale et les différenciations attachées à la division contemporaine du travail.

35. Ni celle d'ailleurs des autres forces d'appel.

valeurs et partant d'adoption de références.³⁶ La règle du jeu se refait à une autre œuvre à accomplir, apte à stimuler un système de relations modifié.³⁷ Il s'agit néanmoins d'une suite d'expériences particulières. Les normes que s'approprie l'agent rural, durant la 1^{ière} période, régissent un fonctionnement qui, mis à distance des finalités strictes d'un quelconque foyer d'attente, assure l'opportunité d'une pluralité de ressources. La 2^{ème} période renferme quant à elle la confrontation de l'acquis subjectif à une situation modifiée dont le propre est de repositionner diversement les ruraux. Ce qui est intériorisé dans ces expériences de socialisation concerne le rapport à la norme. Chacune de ces initiations, plaçant en usure autant les innovations projetées par l'Etat que les préceptes coutumiers émanant de la famille, instaure un brouillage normatif.

En fait deux moments structurent l'un et l'autre contexte. De l'action d'information sur l'inédit découle celle du traitement de ce même nouveau. Celle-ci aboutit-elle toujours à de l'adjonction à l'ancien ?³⁸ Présenté sous forme de tableau, le déroulement tout au long des deux périodes montre un processus plutôt discontinu d'acculturation.

36. Le lieu d'emploi constitue en général un des espaces d'apprentissage secondaire, relayant celui primaire (familial et scolaire durant la petite enfance).

37. Nous retrouvons le fait de réagencement négocié de relations qui rappelle certes la construction de l'action collective «à partir d'intérêts individuels parfois contradictoires entre eux» selon CROZIER M. (1965, 1977) ou gouvernée «par les normes que les acteurs inventent de façon continue» pour REYNAUD J. D. (1989). Il reste que le fait se distingue ici déjà par le caractère général de l'enjeu de l'échange.

38. Voir à ce propos Moscovici S. qui, faisant ressortir les deux mécanismes de l'élaboration des représentations sociales, fait intervenir le travail de triage attaché à l'une et l'autre de ces actions. Aussi avons-nous «objectivation» (information, sélection, savoir minima) et «ancrage» (éléments nouveaux agrégés à l'ancien) Cf. La psychologie, son image et son public. Paris, rééd. puf, 1976.

Tableau III : Déroulement de la dynamique de l'acculturation selon le mécanisme et la conjoncture vécue.

épisode mécanisme	conjoncture de l'Etat employeur (première phase)	conjoncture de l'Etat régulateur (deuxième phase)	
fonction	ruraux travailleurs quelque soit la responsabilité de gestion	agent rural chargé de la gestion	anciens travailleurs ruraux sur terres publiques restés travailleurs
mécanisme I information	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluent par le sens usuel³⁹ - Sentiment de curiosité - Constatent des différences - Se forgent à certaines nouvelles catégories - S'amorce l'usage de ces catégories dans l'appréciation - Remarquent le fait de la dualité (travail/débitant) - Saisissent l'originalité et les opportunités - Héritage culturel rapproché à des éléments nouveaux (travailler/être actif) 	Adhésion à la perspective de rénovation de l'exploitation (cas II, III et I)* - Opinion rejetant l'échange triangulaire	<ul style="list-style-type: none"> - Comparent « avant/ac tuel » - Relèvent des dissem- blances - Prennent connaissance du changement
mécanisme II traitement	<ul style="list-style-type: none"> - Perception et réponses réorientées - Initiation à des catégories différentes⁴⁰ 	S'initie à la fois à des catégories nouvelles et à composer (négocier, s'accommoder, faire des concessions)	<ul style="list-style-type: none"> - Jugent par le sens acquis précédemment - Remarquent le caractère désormais aléatoire de la dualité (travail/débitant) - Appréciation de l'entrelacement intérêts collectif/privé - Sentiment d'une divergence des buts. - sentiment de renverse-ment de situation

(*) Soit les cas, apparus en 2^{ème} période, de concomitance de l'expérience publique de l'emploi et intervention fami- liale (cas I), de l'expérience publique sans ingérence familiale (cas II) et de concours familial hors de l'expérience publique (cas III) (Cf. annexes).

39. Ou valeurs usuelles au sens d'héritage normatif déjà traité. Au legs des anciens, constitué à la fois de traditions et de modernité vécue (impact des circonstances inédites vécues à part par chacune des générations précédentes) se greffent en fait de plus en plus les premiers acquis de la présente génération.

40. Voire divergentes des anciennes valeurs tel échange fiduciaire/le don, contrepartie personnelle/compensation collective.

Une lecture sommaire de l'axe des mécanismes fait état d'un traitement discontinu. L'annotation en 1^{ière} période laisse voir un triage de nouvelles catégories.⁴¹ Ces dernières finissent par prendre part aux enseignements pris sur la dimension nouvelle de la main forte de l'Etat national. S'établissent ainsi à ce stade «des images et des liaisons mentales».⁴² Elle permettent aux ruraux occupés, par une sorte de sélection de fragments d'acceptation de discerner les opportunités de la nouvelle situation. En 2^{ème} période en revanche, l'examen, pour nombre d'occupés agricoles, demeure dans l'intervalle exploratoire.

Plus divergent est le mécanisme suivant de l'assemblage. Certes, une progression d'assimilation indique tout au long de la 1^{ière} période, une activité de malaxage. L'agent rural s'attache graduellement à une représentation apte à réorienter l'élaboration des réponses. Des éléments nouveaux et anciens sont récupérés⁴³ pour déchiffrer la nouveauté de l'action publique. Adoption de normes et révision de la perception sont significatives, au cours de cette conjoncture, d'une représentation où changent finalement les éléments d'appréciation des différentes attentes dont l'agent agricole est destinataire. Prennent naissance des référents propre à constituer l'assise d'une signification restructurée autour des opportunités de l'espace public. D'autres images s'investissent dans le tri des informations. Cette manière de comprendre prend un caractère généralisé. En donnant à lire, chez tous ces ruraux, autrement offertes et attentes des différents foyers d'appel, elle révèle tout un changement dans l'assignation du sens.

En revanche, l'initiation à de nouvelles valeurs en 2^{ème} période est d'abord emmêlée. La première séquence d'observation se trouve d'ores et déjà sous l'influence de l'ancrage des éléments de la précédente conjoncture. Ce moment d'exploration se présente en outre de façon variée. La main-d'œuvre agricole se trouve soudainement témoin d'une séparation entre l'agent convié à la tâche de gestion, poussé vers des *relations modifiées*, et le reste des travailleurs. Multiple est dès lors l'exercice de rattachement à l'acquis d'éléments d'appréciation nouveaux. A coté de la préoccupation d'une gérance rénovée de l'agent gestionnaire se manifeste, chez les autres travailleurs, le maintien des mêmes images, investies dans l'estimation du nouvel appel étatique. Ces derniers, s'en tenant ici à la seule exploration et jugeant la nouvelle conjoncture par le sens acquis précédemment, la boudent. Ils s'en défendent. D'un lieu d'entente, l'unité agricole se transforme en un face-à-face. Quoi qu'il en soit, c'est là un processus qui a déterminé une évolution interactive à l'échelle du lieu d'emploi comme s'attache certes à le montrer assez sommairement le tableau suivant :

41. Après avoir essayé de juger par le sens coutumier.

42. Moscovici S et M. HEWSTONE M. : *De la science au sens commun*, op.cit, pp 549-563.

43. C'est certainement une récupération selon une sélection spécifique à chaque aire rurale, caractérisée entre autre par le degré de confrontation à la colonisation. A l'échelle de la région algéroise (Mitidja et Sahel) en tout cas l'activité à but lucratif est considéré désormais comme «*khedma*», terme qui désignait jusqu- là le travail manuel rémunéré.

Tableau IV: Caractéristiques de l'interaction rurale post-indépendance au sein du lieu d'emploi selon la conjoncture, les mécanismes d'acculturation, l'activité de régulation et la direction interactive.

	conjoncture I	conjoncture II
progression de l'acculturation en deux moments	- pour l'ensemble du personnel, un second moment d'approfondissement complète le premier moment d'observation	- second moment confirme des effets divergents - mécanisme d'ancrage, opéré chez une partie, interrompu chez une autre partie.
activité de production/régulation	activité de production binaire activité de régulation binaire	unité des activité de production et de régulation
direction de l'interaction	centripète	centrifuge

De la régulation binaire attachée en 1^{ière} période à une activité duale d'exploitation(énergie de travail de production/énergie en vue de l'échange) découle la collusion qui unit l'ensemble des ouvriers agricoles de l'unité agricole. Durant la 2^{ème} période, l'application d'une régulation étreinte à la seule gestion de la production départage le personnel, la préoccupation des anciens ouvriers agricoles étant devenue distinctes de la partie resocialisée à la nouvelle optique(l'agent chargé de la gestion). La greffe de l'échange au travail en 1^{ière} période permet de la sorte à chaque travailleur d'apprendre et d'intégrer la manière d'agir en vigueur dans le collectif conventionnel de travail dont il fait partie, favorisé en cela par les relations extérieures⁴⁴ de l'unité agricole.(Cf. figure I)

En 2^{ème} période, l'unité agricole se trouve soumise à l'action de plusieurs groupes où la tâche de gestion situe son mandataire entre deux pôles. Issu assez souvent du groupement des travailleurs⁴⁵, ce dernier reste par ailleurs la plupart du temps attaché au groupe familial.(Cf. figure II) Dans cette différence d'expérience⁴⁶, l'édification

44. Ces relations, en étayant l'action concomitante d'échange de l'unité, contribuent à l'apprentissage interne.

45. Voir plus loin les différentes situations.

46. A l'actuelle disparité interne à l'unité s'articule en fait la dissimilitude d'expérience à l'échelle sociale, présente dès la 1^{ière} période, qui sépare les positions d'offre et de sollicitation de l'échange furtif. Dans nombre de situation, le recours à l'approvisionnement auprès de cet échange se rapporte à une multitude de biens. Cela n'exclut pas pour autant le fait d'être en même temps, dans un ou plusieurs domaine, en position d'offre. Il reste que la réalité du rapport à cette sphère d'échange souligne le clivage entre la fraction sociale en mesure d'investir, moyennant l'acti-vation de liaisons, nombre de lieux d'offre d'un coté et de l'autre celle à l'inverse tributaire de ces offres.

du bâti culturel se continue dans la dissociation des référents. Le mécanisme de traitement des règles observées, loin de passer par la simple imitation, advient davantage au sein d'une interaction centripète, entre acteurs internes. La vie subjective des divers agents semble finalement passer par les modalités de résolution des oppositions. Le rôle actif de l'agent dans sa socialisation qui, en choisissant ses valeurs parmi celles proposées par la société, en vient même à suspendre la transmission des règles sociales, comme celles portées par les nouvelles attentes étatiques vers les travailleurs.

On relève un mouvement interactif selon lequel la faculté de percevoir, d'ordonner et de se déterminer rencontre des propriétés nouvelles puis les absorbe, entraînant une restructuration de l'état de discernement. Mais en même temps, ce soubassement interactif à la base de l'entraînement à de nouvelles valeurs, en

Figure I : Situation interactive de l'unité d'exploitation durant la première conjoncture

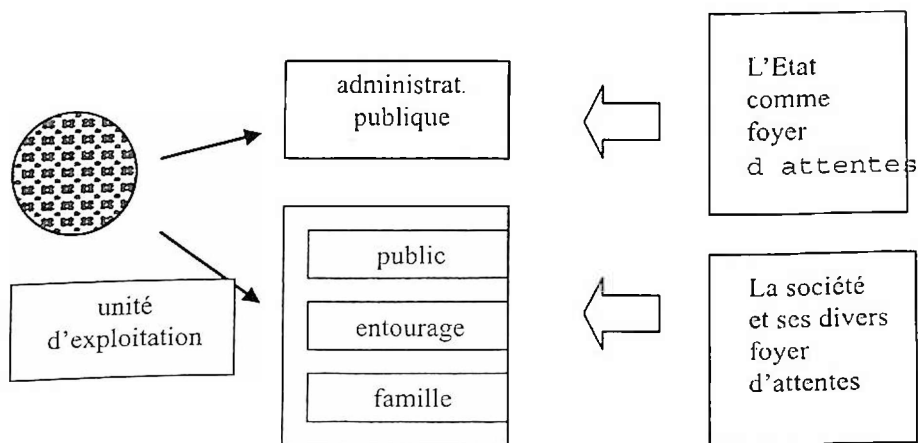
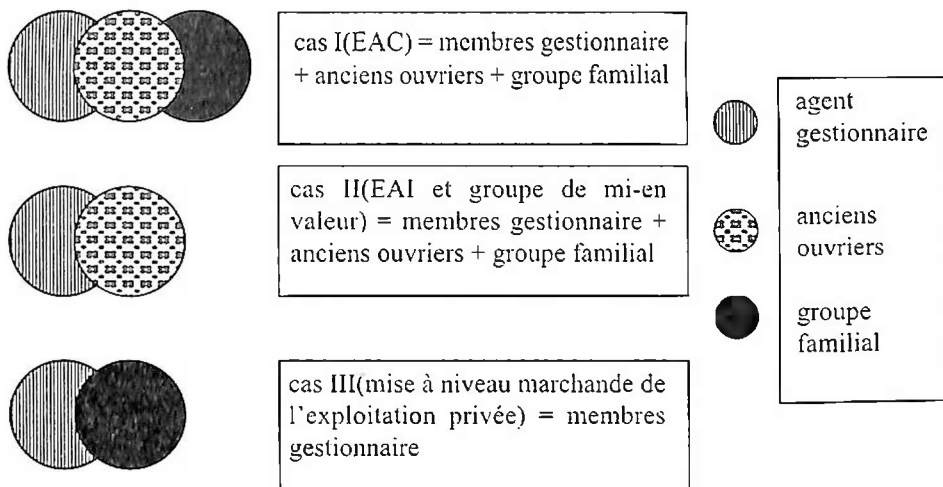


Figure II : Situation interactive de l'unité d'exploitation durant la seconde conjoncture



Evoluant, rend composite l'ancrage normatif. Ainsi s'érige en 2^{ème} période une socialisation en articulation avec la position occupée et l'agir des agents qui, se situant plus diversement par rapport aux appels des différents foyers d'attentes, se font à des lignes d'entendement appelées à appréhender différemment la réalité des relations aux autres. L'unité d'exploitation se démembré en divers protagonistes, créant une situation de cohabitation de valeurs et de sens que l'agent gestionnaire doit régir.

Diversification des acteurs et finalité éclatée de l'unité agricole en 2^{ème} période

En deuxième période, la position du personnel de l'exploitation agricole limitée au rôle de travail d'exécution équivaut à une perte de la capacité antérieure d'échange.⁴⁷ et de la qualification sociale qui y est associée. Il s'agit d'une mobilité

47. Avec la politique «d'ouverture», la nécessité du recours à ce marché se fait moins sentir et des pans d'employés de l'espace public s'y trouvent mis à distance, à l'instar des travailleurs agricoles des terres publiques. Certains sec-teurs continuent cependant de jouir de la capacité d'imposition de l'échange suboptique qui, conjuguée à la poursuite de la pratique de revente et à l'inflation importée, contribue à maintenir élevé le coût de la vie. Les servitudes à ce champ d'échange continuent à retenir l'attention, jusqu'à devenir un important levier de mobilisation sociale. Elles motivent en effet de plus en plus des mouvements sociaux et manifestations de rue, notamment sous forme d'émeutes. Celles-ci mettent l'accent sur l'autorité publique muée en pouvoir de troc, porteur de «déli de justice» dans les distributions de logements, d'aides publiques, de crédits, d'emplois et aussi de parts de marché.

descendante affectant les deux registres de la distribution matérielle⁴⁸ et de la reconnaissance sociale, l'un se trouvant déçu, l'autre totalement dissipé. Elle exprime une régression à un état de dépendance de l'échange personnalisé, vécu comme une frustration démotivante.⁴⁹ Dessais du canal de mixage des ressources, les anciens travailleurs se renforcent en réalité dans les repères voulus dépassés par l'Etat. L'observation n'étant pas suivie d'ancrage au nouveau prototype⁵⁰, ne demeurent que les inculcations opérées dans l'expérience précédente. La 2^{ème} conjoncture, survenant ainsi au moment où les règles de l'échange furtif se «routinisent», constitue pour ces actifs un parcours de vie en rupture avec la permissivité vis-à-vis des prescriptions de la tutelle.

Toutefois, mis dans une logique d'activation des référents incorporés précédemment, les travailleurs trouvent le ressort d'une résistance⁵¹ dans une sorte de recentrage stratégique hors de l'unité. Avec un revenu additionnel, la pluriactivité se fait une autre version des ressources multiples⁵², situant dès lors l'ancien ouvrier à cheval entre occupations interne et externe à l'unité. Retrouvé à la marge, il comble son «khas meksoum 'ala zoudj»(revenu divisé par 2). La notion «el-khedma»(mise au travail), concurrencée un moment par la pratique échangiste, regagne l'entendement tout en subissant une variation. L'admission des relations liées à l'échange informel opère comme compréhension qui conduit toute la vision portée sur la réalité de la nouvelle position. Cette sémantique ne peut manquer de légitimer et, partant, à réinstaurer l'effacement des frontières entre vie interne/vie externe de l'unité. La perspective de l'exercice concomitant et de fusion de ressources habite le travailleur agricole. Présent à l'unité, il ne se fonde pas dans le moule de son nouveau fonctionnement. Il ne fait que s'y accommoder. Il est sur la marge.

Le groupe familial, se retrouvant inmanquablement dans une mixité sociale, rassemble quant à lui des membres échangistes réguliers et occasionnels ainsi que des membres dépendants de ces flux. A la différence des travailleurs contrairement débranchés de cette circulation et attachés à la subjectivité qui lui est liée, l'entité familiale adopte la contiguïté des échanges. Portant en héritage à la fois legs

48. Cela concerne autant la hiérarchisation formelle que la différenciation sociale concrète, établie autour de l'inégal accès aux emplacements par rapport aux distributions.

49. Une sensation de «diète» est ressentie notamment chez les anciens ouvriers sur terres publiques(cas I).

50. Le nouveau credo de fonctionnement de l'unité agricole connaît dans le cas I une désaffection.

51. Ces anciens travailleurs se trouvent subitement glissés dans une double résistance à l'érosion du revenu de travail et au rétrécissement de la chaîne des relations d'interconnaissance.

52. Observée certes auparavant au niveau des différentes aires rurales, la pluriactivité pratiquée de nos jours est caractérisée par la prépondérance de l'occupation indépendante dont l'exercice de l'activité de revente.

traditionnel et expérience de la précédente conjoncture, la parenté s'attache à inscrire désormais sa solidarité autant dans l'échange interne (calcul et mesure des services en retour) que dans l'optique des raccordements extérieurs. «Er'djel berdjelhoum» (Les hommes valent par leur entourage) tend à prendre aujourd'hui plus le sens d'entrelacement centrifuge. La jonction à des connexions étant devenu le cadre usité de l'action sociale, le ménage isolé, sans attaches, est indubitablement fragilisé dans son quotidien.⁵³ Seuls les ensembles familiaux, engagés souvent dans des activités économiques intégrées, se ressoudent en des ensembles disséminés de points de relais.⁵⁴

Et, déployant en général une stratégie de gestion du patrimoine, d'affectation des membres et de captage de ressources extérieures, ces familles tendent à traiter dans une perspective différente l'exploitation agricole.⁵⁵ Celle-ci est considérée habituellement comme la mise en œuvre d'une activité économique, offrant en même temps de l'emploi (cas I et III) pour d'autres membres. Avec l'offensive étatique de la 2^{ème} période, l'entité familiale mise au goût de la captation de ressources, se trouve dans un dilemme, considérant l'unité d'un côté comme support d'accès à l'attribution de fonds de l'aide publique et de l'autre comme vecteur d'une action allogène concurrente.

Elle ne peut manquer néanmoins d'œuvrer à se constituer en point de rencontre d'apports des différents membres et se retrouve dans des combinaisons (activités privées, fonctions publiques, animation partisane). Portant désormais en héritage le principe de l'échange et du réseau, elle s'applique à pénétrer les chaînes de relations qui lient les instances ayant pouvoir d'autorité et marge d'action. Son affluence interne y est rendue plus importante. Paradoxalement l'assistance étatique renforce l'accompagnement familial dont les liens solidaires avec le membre gestionnaire

53. Cela n'exclut pas la liaison à des segments parentaux qui ne disposent cependant que de frêles réseaux, au delà de leurs besoins.

54. Il y a lieu de considérer certes, outre les disparités proprement agricoles, la différence de situation familiale entre les oasiens du grand Sud fraîchement urbanisés, les transhumants agropastoraux des Hauts plateaux poussés à la sédentarité, les campagnards encore plus mobiles des plaines, piémonts et montagnes du Tell au Nord. Les mêmes types d'espaces peuvent par ailleurs vivre des évolutions différentes. C'est le cas des populations agro-pastorales des hauteurs de l'Ouarsenis, du Dahra et des élévations d'Annaba devenues plus dispersées comparées aux populations des montagnes de la Kabylie ayant au contraire gardé leurs structures et leurs repères et même souvent maintenu le contrôle social sur les membres.

55. Constitutif de l'environnement immédiat de l'activité agricole, la réalité parentale rurale incarne souvent une instance de régulation de l'économie familiale. Aussi inscrit dans une répartition des charges, le membre exploitant voit son pouvoir de décision limité, en ce qui concerne notamment les choix d'ordre stratégique. C'est ordinairement le cas de l'exploitants privé sollicité dans le cadre du PNDA (cas III). Distincte est la situation des jeunes agri-culteurs installés de fraîche date comme gestionnaire exploitant (cas I et II relevant des phases 1987-1999 et 1999-2008).

agricole changent cependant de contenu. Poussé à composer un relais d'une dissémination à travers le champ des emplacements⁵⁶, ce dernier se trouve bien plus suspendu à la parenté.

L'agent gestionnaire, mis dans un besoin de travail, est amené à composer avec les anciens travailleurs agrippé au postulat de la mixtion des ressources. L'impératif de soutien quant à lui comblé désormais à partir de deux sources (Etat/famille), induit néanmoins aussitôt un ancrage plutôt remuant à l'entraide parentale. Réclamé pour une échappée d'individuation, le mandataire agricole reste en réalité ancré à une gestion communautaire.⁵⁷ Elastique est cependant l'attachement au groupement d'appartenance, tour à tour sollicité et esquivé. Celui-ci, en se rendant accessible aux attentes du membre exploitant⁵⁸, encourage d'intégrer son projet. Il peut néanmoins selon la situation ne l'englober que partiellement. (cas II et I) L'agent reste à l'enjeu d'organisation et de mise au travail inscrit dans les nouvelles attentes étatiques qui n'intéressent en fait que partiellement les deux autres acteurs.

L'unité agricole s'installe dans un mode de fonctionnement où la tâche du gérant ne cesse en réalité de se remanier en s'accoutumant aux rôles révisés des autres intervenants.⁵⁹ Les adaptations réalisées tacitement deux à deux (travailleurs/gestionnaire, famille/membre-gérant agricole) rythment la marche de l'exploitation. Recentrée vers l'intérieur, l'action interactive laisse voir tout le sens monnayé engagé dans les relations. L'agrégation des intérêts internes s'opère suivant des modalités diffuses, transcendant, tout comme en première période, les procédures formelles d'organisation. Un compromis finit par s'instaurer entre l'urgence chez les travailleurs de ressources additives, l'exigence pour le groupe familial d'une zone externe d'influence et la nécessité pour le gestionnaire de présenter des résultats. L'unité agricole fonctionne en 2^{ème} période avec des normes croisées. L'activité collective agricole, guidée certes par une régulation étatique, se réorganise sous l'effet de l'action d'un rattrapage rural adhérent de plus en plus à d'autres valeurs.

56. Maillage extra familial autorisant bénéfice de distributions matérielles et fonds relationnel, les relations personnelles et familiales étant devenues un mode compensatoire d'accès aux prestations.

57. C'est fortement ancrés dans la communauté parentale que les ruraux accueillent les sollicitations extérieures. Et en beaucoup d'autres occasions, des membres parents ont été tenté ou même pris effectivement de la distance à l'égard de leur groupe d'appartenance sans toutefois réellement s'exiler de ce dernier. L'attachement peut parfois se limiter à garder un certain souvenir des ancêtres. Néanmoins, le divorce avec les normes, lorsqu'il existe, n'inclut que rarement celui avec les valeurs de solidarité.

58. Mais aussi aux aspirations des autres membres.

59. Assurer une portion du revenu et jouir de l'aide publique étant les préoccupations respectives de l'un et de l'autre de ces intervenants.

La seconde période intègre de la sorte les particularités de première période. Retirée certes du domaine des nécessités premières de la vie quotidienne, la cohabitation des deux sphères d'échange liée à cette ère se poursuit. A côté de l'échange majoré, direct et immédiat dont on attend d'être payé en espèces continue celui différé selon lequel, moyennant une offre, est suggéré, un troc ajourné. Anonyme et prenant les contours de la revente⁶⁰, le premier s'impose dans les mœurs. Dans le second, geste personnalisé d'offre sélective de services visant davantage les faveurs d'une zone d'influence⁶¹, la disposition de fonds relationnels acquiert une valeur échangeable. C'est un mécanisme bien rodé à présent où le retour, renvoyé à plus tard, opère en tant que procédé engageant l'autre⁶² dans une sorte de traité de partage.⁶³

Constituant de plus en plus une matière de transaction, biens, services et relations acquièrent une valeur fondamentalement marchande, échangeable dans des flux manifestes et discrets. Apparaît un mode de comportement dont les codes, en vertu de contraintes intériorisées, se structurent en une orientation normative. Le point de vue se modifie. Dans la perception des agents se trouve une nouvelle signification des relations. C'est vivre une réalité mêlée où polarisation et émiettement établissent désormais la position sociale. L'opposition «houma»(cux)/ »inta oua na»(toi et moi) inclut les énonciations telles « la, hedha ya'rafni(Non, celui-ci me connaît) et «'andi ouahed ya'ref ouahed»(J'ai quelqu'un qui connaît quelqu'un). Tour à tour sont ainsi exhibés dissension autour de l'échange direct et bénéfice occasionnel tiré momentanément d'une zone d'influence.⁶⁴

Les actions proposant de suppléer au temps et, partant, à l'énergie et à l'incertitude liées à l'accès aux moyens d'existence, acquièrent une valeur d'échange. Et c'est à travers l'aptitude de transfert hors secteur de ressources publiques que l'utilité sociale incarnant tous ces concours évolue en un attribut majeur du nouveau statut social.

60. En fait s'est modifiée en 2^{ème} période la façon de disposer du bien à échanger. L'échange triangulaire en 1^{ère} période est réfréné au profit de l'approvisionnement au marché. Soit la cession contre de l'argent de biens précédemment achetés. Installé dans la légalité du fait admis, l'essor de la revente prend en réalité plusieurs figures allant du commerce de biens tolérés au négoce de produits prohibés en passant par la prise de biens d'autrui. Voler pour échanger s'affilie, à l'instar des autres aptitudes de monnayer, à la pratique de la revente.

61. Ou seulement se limiter à entrer en relation avec l'occupant d'une fonction jugée importante.

62. Soit l'obligation du preneur vis-à-vis du donneur à qui revient l'initiative de la transaction suggérée.

63. Le fait d'être dans le circuit de cet échange permet, pour un nombre de biens et de services, d'éviter d'abord à soi de subir les majorations de prix de l'échange direct. Intercéder de façon sélective pour les éviter ensuite à d'autres permet en retour de jouir de jonctions avec les entrelacements locaux notamment.

64. Il s'agit bien souvent d'un accès de courte durée à d'une zone d'influence par personne interposée engagée dans un échange différé.

Approprié pour répondre à nombre de besoins, elle est admise comme un avantage échangeable. Nous retrouvons en creux l'intériorisation des règles de tout un enchaînement régulateur des flux.⁶⁵ Un échange de signes s'exerce dès lors en langage de communication. C'est à la fois dans le développement d'un fonds relationnel, devenu la rétribution la plus prisée, et dans l'agilité d'assignation de sens, donnant à lire autrement les relations, que s'inscrit en effet socialement l'action de réinterprétation du rôle au sein de l'espace d'emploi public.

L'apprentissage d'une éthique contrastée

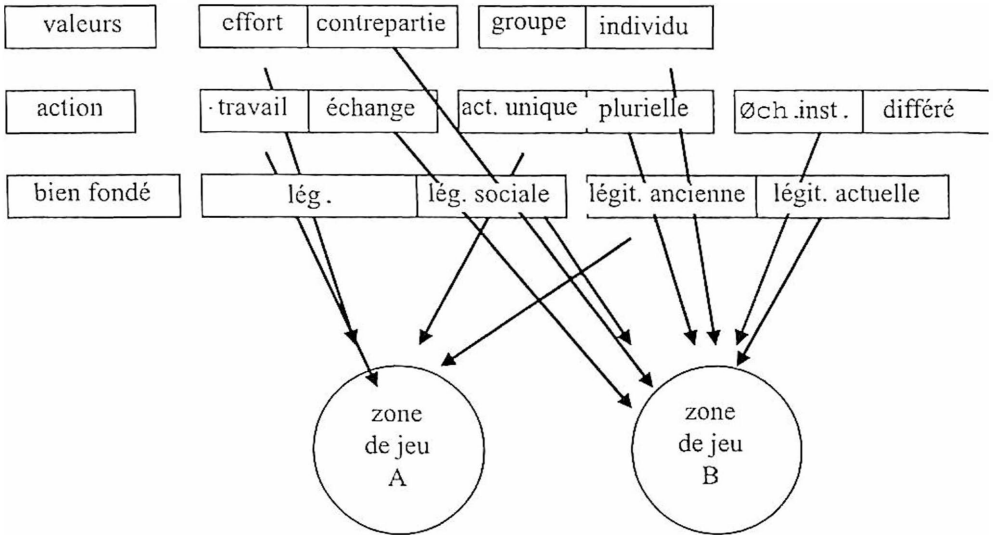
La seconde période, qui condense l'apprentissage acquis tout au long des deux conjonctures, laisse déjà voir une inculcation de la dualité.⁶⁶ Celle-ci se révèle autant au niveau de la perception (valeur morale de l'effort/ référent de la contrepartie, vertu du groupe/portée individuelle) que de l'action (énergie de travail/effort mercantile, activité unique/polyactivité de survie/pluriactivité de promotion, échange instantané, échange différé, travail interne/activité externe). Elle caractérise même la façon de faire reconnaître comme fondé l'action (légalité réglementaire/sociale-familiale, légitimité ancienne/actuelle). L'agent rural se familiarise à des mouvements d'oscillation.⁶⁷ Moyennant un ajustage, il tend à se situer en permanence dans une zone de jeu particulière (voir figure III).

65. Les espaces de déploiement comme les biens et services objet de translations évoluent selon les différentes périodes.

66. Le comportement double est observé durant les situations précédentes d'acculturation. «Les attitudes rurales relèvent moins de l'obéissance qu'à un jeu avec les règles coloniales de production» relèvent BOURDIEU P., DARBEL A., RIVET J. P. et SEIBEL C. : Travail et travailleurs en Algérie. Paris-la Haye, éd. Mouton, 1963. Mais en fait faut-il voir dans cette ruse, visiblement exutoire donné par l'histoire plus qu'un trait culturel, une prédisposition héritées de la période coloniale ou bien l'effet des apprentissages plus antérieurs?

67. Le rôle, débordant la tâche enjointe par ouverture à d'autres appels, apparaît bien comme une réponse ambi-valente.

Figure III: Schéma représentant les niveaux de la vie quotidienne des agents ruraux selon leur usage pratique en zone de jeu.



Chaque zone de jeu appelle à des règles distinctes du jeu interactif et mobilise des atouts différents. On est envoyé à un style communicatif où l'échange de signes tend à se glisser dans des moulages oscillants. Dans les différents niveaux que sont les préférences, l'action et les légitimités sociales, les préceptes se substituent l'un à l'autre. Ils s'emboîtent en vue de s'accorder sur une option d'estimation des faits. Ce concours fonde en fait la légitimité de la norme par laquelle s'institue une logique d'action. S'attachant à une norme, tel comportement se détourne en fait d'une autre norme. L'action de diversifier des ressources éloigne de l'investissement dans le travail. C'est en définitive toute l'adaptation des repères à la variance d'un échange qui accole impersonnalité des relations et relations personnelles.

Ces ondulations qui se justifient de ce fait en une sorte d'éthique commune expose inévitablement au déphasage. La dissimilitude englobe à la fois les aspects successifs de l'action publique (conjonctures I et II) et l'oscillation du fonctionnement de l'espace d'emploi (manifeste/furtif). Nous retrouvons dans celle-ci toute la variation de la manière d'agir du personnel (travailleur/échangiste, travail interne/activité externe).⁶⁸ Davantage les agents investissent dans ces allers-retours, davantage se développe une accoutumance à ces décalages. Inscrite de plus dans une hétérogénéité

68. Le décalage concerne, par nombre d'aspects, les agents sociaux en général. Il se révèle plus intimement dans le vécu de l'existence quotidienne marquée par la discordance entre la rémunération de travail et un coût de la vie indexé sur le cours du récent galbe d'échange.

sociale porteuse d'une disparité normative⁶⁹, cette interactivité ne peut qu'accentuer ces contrastes. Fréquente est en effet la relation entre agents situés dans des zones de jeu différentes, l'une et l'autre optant pour un parti normatif et légitimant divergent. Chacune de ces zones appelle à des règles distinctes de l'éventail des signes⁷⁰

Se révèle ainsi la façon dont les individus apprennent durant ces deux épisodes les rôles dans la société et les règles qui régissent leur comportement vis-à-vis des autres. Il s'avère indispensable en tout cas de distinguer entre le contenu des attentes de l'un et l'autre des foyers de sollicitation dont le nouvel Etat d'un côté et de l'autre la part endossée par l'agent sollicité, à travers le rôle par lequel il se distingue. Les gratifications, dont celle notamment d'être porteur d'une utilité sociale⁷¹, tirées de l'affiliation partielle à chacun de ces foyers fournit les éléments d'un profil interactif dont le propre est d'être précisément un vecteur prépondérant de socialisation. C'est bien à ce niveau que se reconstruit la cognition sociale où les ruraux viennent puiser les éléments de leur perception, de leurs référents et les présupposés par lesquels désormais ils fondent leurs actions. Soit par conséquent la façon dont l'agent rural motive son comportement et évalue celui d'autrui autant qu'il juge les événements de son existence.⁷²

Oscillation normative et implication rurale

Les ruraux disposent dès lors d'autres images pour appréhender leurs situations présente et future. La vie quotidienne, marquée par ce moule d'échange, prédispose à ces représentations, opérant somme toute comme références appartenant à l'inconscient collectif. Les relations entre les agents se trouvent ainsi reconstruites à ces représentations. On notera que pour les ruraux, l'accolement à ces valeurs constitue le canal d'intégration sociale. C'est au prix de l'éveil à cet aménagement normatif et de l'intrusion dans ces mécanismes qu'ils engrènent les rouages de la promotion sociale. Cette conformation rebâtit l'agent rural en l'installant dans des dualités normatives. Porté par une impulsion de l'individu libre et responsable⁷³, celui-ci éprouve néanmoins le besoin de s'affilier à des solidarités, prospérant plus comme essaims d'emplacements.

69. Les acteurs engagés dans l'échange acquièrent, à la différence des autres, le code permettant de repérer à chaque fois le sens des règles en cours. Un code inégalement digéré conduit à des enchaînements désaccordés des comportements, opposant injonctions explicites et normes tacites.

70. Le registre non verbal (gestuelle, posture, regard, ton) s'ajoutant à l'échange verbal.

71. Utilité sociale procurant à son titulaire capacité d'échange et reconnaissance sociale.

72. S'ajoutent dans cette ligne d'acceptation les schémas qu'il projette dans l'avenir.

73. Pour partiel qu'il est, cet élan d'individuation est loin de se situer dans le prolongement des politiques publiques et du régime juridique où l'on y décèle certes l'injonction à agir comme individu affranchi de ses appartenances.

S'agissant moins de prescriptions d'un système de valeurs unique et stable⁷⁴ que d'un rattachement aux règles d'un «mode de liaison social» fluctuant⁷⁵, cette situation interculturelle accoutume au voisinage normatif, propre à faire balancer l'individu dans divers sens. L'agent rural, disposant dès lors d'une matrice normative mobilisable, s'adonne à une requalification en permanence de la relation avec les autres. Se fait jour un référentiel composite où différentes figures fonctionnent par relâche et reprise, permettant, grâce à des zones de jeu. Celles-ci opèrent comme autant de modèles épisodiques⁷⁶, relayant des acceptions parfois incompatibles. Aussi devient-il important pour les ruraux, jadis restreints à la seule règle communautaire, de développer des aptitudes à discerner le type de jeu en cours et de mobiliser le répertoire de comportement adéquat.

En réalité, partageant le même modèle, les ruraux ne partagent pas le même vécu. Il se retrouvent dans une société composite dont la différenciation se recompose autour du critère social discriminant de la capacité d'échange furtif qui bénéficie à la partie de la société pour laquelle il constitue l'investissement de base d'une accumulation de ressources.⁷⁷ Aussi, par delà le caractère ambivalent du statut social à cheval sur plusieurs horizons d'attentes, les normes qui servent de guides injectent de la variété liée en premier au positionnement par rapport à ce moule d'échange régulateur des flux. Le standard normatif est activé selon des inflexions particulières, au degré que lui permet le rapprochement de l'action d'échange furtif.

De plus, avec cette nouvelle orientation normative, l'agent rural se retrouve avec une sorte de réserve de règles. L'assise culturelle inclut désormais une pluralité de segments éthiques. Aux canons familiaux, s'ajoute, en parallèle d'exhortations plus récentes, l'archétype contracté durant les dernières expériences. L'agent rural se trouve plus que jamais avec plusieurs plis incorporés. L'éthique léguée des anciens, rendue improductive et, partant inopportune, se détache assurément des valeurs ambiantes. Elle cesse d'être de première importance mais survit. Les valeurs transmises ne sont pas rendues obsolètes. L'ensemble de ces registres est appelé en réalité à alterner et même à s'emboîter. Alternent dans la pratique valeurs employées comme argument de l'action efficace et valeurs utilisées comme refuge. Consacrées, les valeurs accordées aux besoins du moment, invoquées à côté de celles agréant jusque là les liaisons anciennes, installent de fait dans un déphasage éthique.

74. Au sens de dogme culturel relevé dans la région de la Kabylie en Algérie par BOURDIEU P. : *Le sens pratique*. Paris, éd. de Minuit, 1980, 475 p.

75. Selon l'expression utilisée par Gurvitch. Cf. *La vocation actuelle de la sociologie*. Paris, rééd. puf, col. Bibliothèque de sociologie contemporaine, 2001.

76. Ainsi à l'instar des autres fractions sociales, les ruraux en même temps revendiquent le confort et inclinent au retour vers les valeurs du mode de vie antérieur.

77. Et dont le caractère échangeable procure un effet multiplicateur.

Le quotidien fait exister la fécondation d'une sémantique où toute une agrégation de valeurs convie à un entendement plutôt fuyant. Suspendue certes au récent standard de conduite, devenue au fil du temps discipline sociale, les ruraux, à l'instar de l'ensemble social, se révèlent eux aussi porteurs d'un complexe de renvois dont le propre est de disposer d'une kyrielle de modèles d'être.

Conclusion

Les ruraux s'élancent au lendemain de l'indépendance dans de nouvelles trajectoires. Commencés dès la première conjoncture, marquée par l'émergence de l'appel du nouvel Etat national, ces parcours se dispersent aussitôt qu'une révision de perspective vient, lors d'une seconde conjoncture, redéfinir la mission de ce dernier. C'est articulé certes à cette action étatique que l'ensemble social en question vivra une acculturation qui cependant, loin d'être le résultat d'un contact entre groupes porteurs de cultures différentes⁷⁸, apparaît davantage comme un processus inventif endogène. Nous retrouvons à la fois la part individuelle de répliques originales et celle de l'imitation des tentatives des autres. La modification post-indépendance de l'héritage culturel rural résulte finalement moins d'un face-à-face que d'une dynamique d'intégration sociale propre à dédoubler la relation des agents avec les différents institutions. Une hybridation culturelle s'implante. Elle constitue désormais le cadre normatif par lequel l'agent social, de façon générale, ressent ses rapports à toutes ces instances, anciennes (famille, exploitation agricole) et récentes (Etat).

L'acquisition de ces nouvelles valeurs implique néanmoins en même temps l'existence d'un groupe dominant auquel les ruraux empruntent ses modèles normatifs. L'effet d'imposition procède cependant moins en vertu du rapport de force politique. Il ne renvoie non plus ni au fait démographique, ni même à un quelconque degré d'évolution technologique. L'incidence de ce groupe s'effectue plus par la nécessité pour le reste de la population d'une lutte sociale faite à la fois d'évitement de la dépendance infligée vis-à-vis de la médiation de l'échange furtif et de réalisation du «et-tayouil» (l'immanquable d'une vie réussie).⁷⁹ C'est dire finalement que cette restructuration des valeurs fait partie des construits collectifs. Et du fait du caractère concomitant de la construction des relations sociales et de leur sémantique, la fluidité de la réalité sociale tend à se retrouver dans des polyvalences normatives.

78. Soit une progression par apport d'un groupe à l'autre.

79. Il devient d'ailleurs même aisé de discerner dans cette expression l'idée de réussite sociale.

Bibliographie

-CROZIER M. : Le phénomène bureaucratique. Paris, rééd. Seuil, col ; Points, 1971.

-FRIEDBERG E. : L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective. Paris, éd. Seuil, col. Sociologie politique, 1977 ? 437p.

REYNAUD J. D. : Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale. Paris, éd. A. Colin, 1989.

MOSCOVICI S. : La psychanalyse. son image et son public. Paris, rééd. puf, 1976.

JODELET D. : Les représentations sociales. Paris, éd. puf, 1989.

Annexes

Tableau n° 1 : Répartition des exploitants agricoles bénéficiaires selon la situation juridique et les facteurs d'expérience de l'emploi public et de l'intervention familiale.

	expérience publique des travailleurs	valeur	intervention familiale	valeur
situation I : anciens travailleurs sur terre publique	l'ensemble des travailleurs	xx	assez présente	x
situation II : équipe autour d'un jeune sur terre publique	une partie des travailleurs	x	absente	-
situation III : exploitant privé	aucun	-	très présente	xx